

## Budget primitif 2026

Un budget est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses du 1er janvier au 31 décembre de l'année. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété en cours d'année par des "décisions modificatives" votée par le Conseil Municipal.

Le budget permet d'informer sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Il se présente en 2 parties :

1- la section de fonctionnement (dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année)

2- la section d'investissement (dépenses et recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les travaux nouveaux, les acquisitions immobilières...)

Le budget doit être équilibré : les dépenses inscrites dans une section doivent être égales aux recettes de cette même section.

### - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
06000 COMMUNE DE ST VIVIEN	1 275 718,54	880 908,75	2 156 627,29
<b>Total</b>	<b>1 275 718,54</b>	<b>880 908,75</b>	<b>2 156 627,29</b>

*\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

**- Représentation graphique du budget principal -**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 588,76 k€	Contributions directes : 806,03 k€
Charges de personnel : 474,00 k€	Dotations et participations : 130,52 k€
Subventions et participations : 102,31 k€	Produit des services : 79,16 k€
Autre : 110,64 k€	Excédent antérieur : 255,55 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Immobilisations corporelles: 463,81 k€	Subventions : 306,26 k€
Immobilisations en cours : 348,64 k€	Dotations, fonds et réserves: 118,45 k€
Dette : 68,45 k€	Excédent antérieur : 456,20 k€

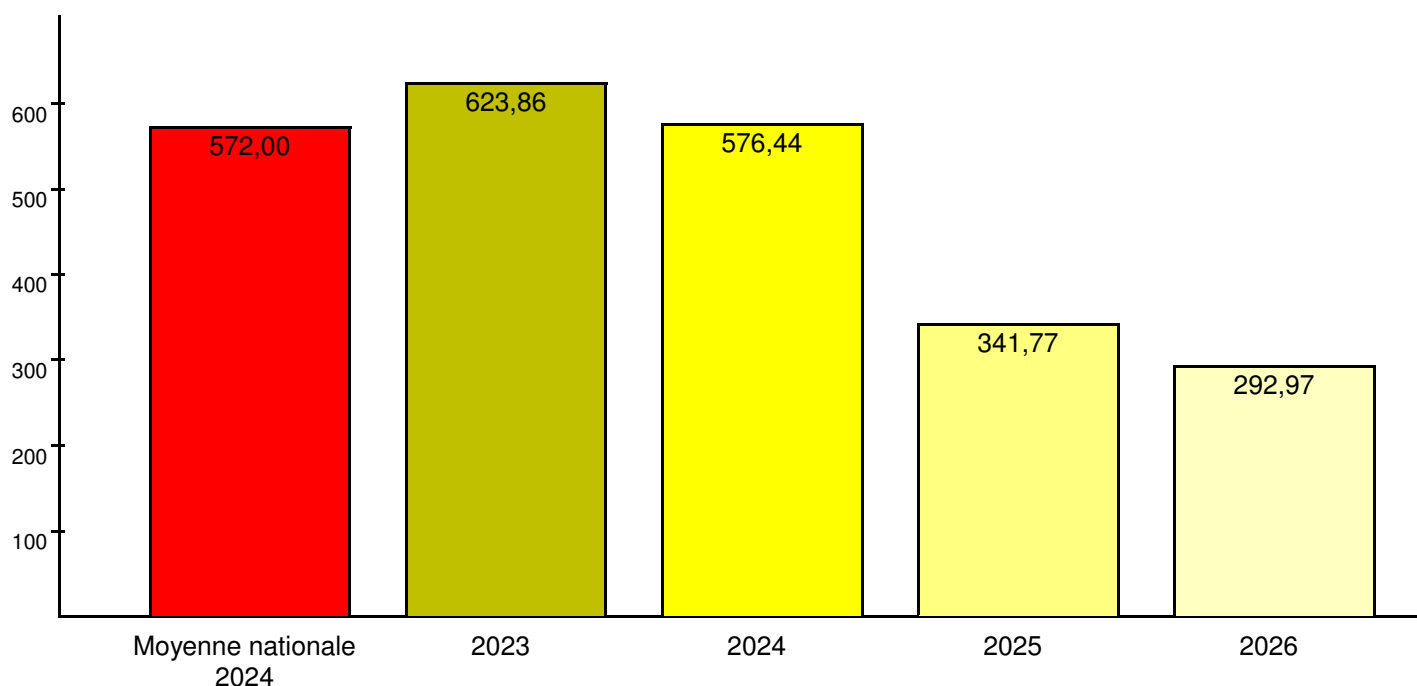
## - Dette -

### Tableau synthétique

	Encours de la dette
06000 COMMUNE DE ST VIVIEN	411 910,04
<b>Total</b>	<b>411 910,04</b>

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,55 an(s)

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



## - Subventions et participations versées -

### Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ANGOUL'LOISIRS	Subvention 2025	75 400,00
CNAS	Subvention 2025	5 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>80 400,00</b>